### Module 110

### La pratique de l'assurance-vie : Aspects juridiques et fiscaux

Comment maitriser la dimension technique, juridique et fiscale du contrat d'assurance vie lors des phases de souscription, de dénouement et de rachat ?

Comment optimiser les modes de souscription et la rédaction des clauses bénéficiaires ? Comment analyser la jurisprudence civile et fiscale dans le cadre du devoir de conseil ?

#### Durée:

14 heures

### Formateur : **Brigitte AUDUREAU**



Objectif:
Acquisition, entretien ou
perfectionnement des
connaissances

#### Public concerné:

Notaires, Experts Comptable, CGPI, CGP Banque et Assurance, Collaborateurs des CGP.

## Niveau de connaissance requis : **Aucun**

#### Plan détaillé :

#### I Le cadre juridique du contrat d'assurance-vie

#### II Les parties au contrat

#### A Le souscripteur

- Qualité;
- Capacité (souscription par des incapables majeurs et mineurs);
- > Droits (rachat, avance, mise en garantie, désignation bénéficiaire);

#### B L'assuré

- Nécessité du consentement dans les assurances en cas de décès ;
- Cas des mineurs de moins de 12 ans et les incapables majeurs ;
- Cas des mineurs de plus de 12 ans et des autres incapables majeurs ;

#### C Le bénéficiaire

#### 1 Généralités

- Qualité;
- Désignation : la stipulation pour autrui ;
- Le cadre juridique du code des assurances ;
- > La forme de la désignation ;
- L'acceptation;
- La renonciation ;
- La révocation ;
- La « clause type » ;
- Les enjeux et les pièges de la désignation bénéficiaire.

#### 2 Droits du bénéficiaire

- Le bénéficiaire face aux héritiers du souscripteur
- Notion de prime manifestement exagérée
- Assurance vie et requalification en donation
- > Le bénéficiaire face aux créanciers du souscripteur
- Insaisissabilité du capital décès
- Insaisissabilité de la valeur de rachat
- Le bénéficiaire face à la communauté conjugale
- Arrêt Praslika, RM Proriol et Bacquet)

#### 3 Les souscriptions complexes

- > Par des incapables ( loi du 17/12/2007)
- > La co-adhésion
- > La clause bénéficiaire démembrée

#### III Le cadre fiscal du contrat d'assurance-vie

#### A La fiscalité en cas de vie

- > Fiscalité des primes (contrats de rente survie et d'épargne handicap)
- > Fiscalité des produits
- > Fiscalité des rentes viagères à titre onéreux
- > ISF

#### B La fiscalité en cas de décès

- > Art 757 B CGI
- > Art 990 I CGI

# IV Un cadre proche de l'assurance-vie : le contrat de capitalisation

- Cadre juridique
- Cadre fiscal